

## Communiqué de presse

Paris, 29 novembre 2021

### Le directeur de l'Archipel, scène nationale de Perpignan, démis de ses fonctions par le maire RN, la région Occitanie s'abstenant

La mairie de Perpignan et son maire, Louis Alliot, membre du Rassemblement national, menacent gravement le devenir du théâtre de l'Archipel, labellisé scène nationale par l'État. À la grande déception du Syndeac, la Conseil régional d'Occitanie présidée par Carole Delga (Parti socialiste), s'est abstenu lors du Conseil d'administration décisif de ce jour, et a ainsi passivement contribué à l'éviction du directeur. À travers sa personne, c'est un modèle qui est ainsi mis en cause.

La situation de la scène nationale de Perpignan constitue un nouveau cas d'école où le directeur, Borja Sitjà, vient d'être démis de ses fonctions par la mairie et l'abstention de la région Occitanie, alors même qu'un projet de direction avait été préparé à la demande du ministère de la Culture. Une inspection de ce dernier avait par ailleurs été diligentée et avait conclu à la pertinence du projet et à sa parfaite inscription dans le cadre du label national. Cette situation fait suite à des mises en cause personnelles répétées à l'encontre du directeur par le maire de Perpignan, tant sur la programmation de la scène nationale que sur ses missions d'intérêt général. L'abstention de la région Occitanie lors du Conseil d'administration d'aujourd'hui, constitue un renoncement à l'ambition culturelle régionale, par cet appui contre-nature à l'équipe municipale dirigée par le RN.

Les labels nationaux sont régulièrement attaqués de la part de certaines collectivités territoriales notamment depuis les dernières élections municipales et territoriales. Coupes budgétaires parfois, charges en règle contre l'indépendance artistique et la liberté de programmation qui conduisent à des changements de direction arbitraires, les incidents se multiplient ces derniers temps<sup>1</sup>. C'est en définitive le modèle de la décentralisation culturelle qui est attaqué.

Les labels de l'État, quels qu'ils soient, constituent un engagement réciproque entre les partenaires pour construire un projet culturel et artistique ambitieux, inscrit dans les missions fondamentales de service public : soutien à la création et à la diversité artistique, rayonnement territorial et diffusion artistique décentralisé au service du plus grand nombre possible d'habitants, transmissions et éducation artistique et culturelle. Dans ces conventions qui rassemblent l'État et les collectivités, la présence et l'engagement de ces dernières est le symbole de l'ancrage local avec la combinaison d'objectifs nationaux qui, par nature, diffèrent selon les territoires.

---

<sup>1</sup> Baisse budgétaire à Calais, éviction de la directrice de la scène nationale de Narbonne, remise en cause du projet artistique du théâtre d'Arles et éviction de la directrice....

Le Syndeac est fondamentalement attaché à ce modèle qui a façonné une densité d'équipements culturels ambitieux assurant une présence de l'art et des artistes dans notre pays. Cette richesse est inégalée.

Le Syndeac, rassemblé en assemblée générale le jour même où se déroule un Conseil d'administration stratégique au théâtre de l'Archipel, et à l'avant-veille d'un déplacement de la Ministre en région Occitanie, interpelle cette dernière : l'obtention d'un label national ne peut pas être un bout de chiffon que l'on déchire sans conséquence. La direction d'une scène nationale s'inscrit dans le cadre d'une procédure rigoureuse et d'un cahier des charges et de missions parfaitement connu des signataires villes et région. Le Syndeac demande à Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, de prendre clairement position sur cette situation et de tirer les conséquences de son non-respect par le maire de Perpignan, Monsieur Louis Alliot, représentant du Rassemblement national.

Contact presse : Isabelle Lanaud  
Tél : 06 18 29 77 72



20, rue Saint Nicolas  
75012 Paris

Tél. : 01 44 53 72 10  
[contact@syndeac.org](mailto:contact@syndeac.org)  
[www.syndeac.org](http://www.syndeac.org)